

L'an deux mille dix-sept, le 21 décembre à 18 heures 30,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET :

**CONVENTION EPIC
REVERSEMENT FRAIS 2016**

Date de la convocation : 14 décembre 2017 et 19 décembre 2017

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 36 Présents : 25 Votants : 30</p> <p><u>Résultat du vote :</u></p> <p>Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p><u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u></p> <p><u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u></p> <p>Roger CHARVET (Corbel) ; Christel COLLOMB, Denis SEJOURNE (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Philippe QUINTIN (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint Jean de Couz) ; Martine MACHON, Patrick FALCON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Jean Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz) ; Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse)</p> <p><u>Pouvoirs :</u></p> <p>Pierre BAFFERT à Christel COLLOMB, Jean Louis MONIN à Jean Claude SARTER, Stéphane GUSMEROLI à Dominique CABROL, Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN, Nathalie HENNER à Cédric MOREL</p>
--	--

CONSIDERANT la prise de compétence ski alpin et remontées mécaniques.

CONSIDERANT qu'en attendant la création de l'EPIC Cœur de Chartreuse, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a supporté un certain nombre de frais relatifs au domaine skiable pour un montant de 52 523.59€.

CONSIDERANT la proposition de signer une convention avec l'EPIC pour le remboursement de cette somme.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**

- **AUTORISE** le Président à signer cette convention.



Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 2 janvier 2018,

Le Président,

Denis SEJOURNE





**CONVENTION ENTRE LA CC CŒUR DE CHARTREUSE ET L'EPIC CŒUR DE CHARTREUSE CONCERNANT LES FRAIS
PAYES EN ATTENDANT L'IMMATRICULATION DE L'EPIC**

Entre

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, Pôle Tertiaire, 2 ZI Chartreuse Guiers, 38 380 Entre-Deux-Guiers.

Représentée par Monsieur le Président Denis SEJOURNE, Président.

Et,

L'EPIC Cœur de Chartreuse, Pôle Tertiaire, 2 ZI Chartreuse Guiers, 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Représenté par Monsieur HEYRMAN Emmanuel, Directeur.

Article 1 : Objet

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a pris la compétence ski alpin le 1^{er} novembre 2016 lors de sa séance du conseil communautaire du 30/06/2016.

En raison de décalage administratif, l'EPIC Cœur de Chartreuse n'était pas immatriculé aux différentes caisses au 1^{er} novembre 2016. Pour permettre le bon fonctionnement du service, la CC Cœur de Chartreuse s'est substituée à l'EPIC Cœur de Chartreuse dans le paiement des créanciers pendant cette période. Ainsi la convention fixe les modalités de remboursement par l'EPIC.

Article 2 : Tableau récapitulatif des frais liés à l'activité

Bordereau	Mandat	Intitulé	Tiers	Montant
292	2 528	ELECTRICITE ALPIN	SA ALPES DAUPHINE EDF	113,03 €
292	2 529	ELECTRICITE ALPIN	SA ALPES DAUPHINE EDF	5 313,32 €
265	2 354	ALIMENTATION POUR REPAS CREATION EPIC ET SALON DE GRENOBLE	SA INTERMARCHE TROIBECS	128,30 €
290	2 498	PIEDS regla 60X705 FACON IN OX GRE 4 - ALPIN	GERARD & PEYSSON	83,90 €
290	2 498	PIEDS regla 60X705 FACON IN OX GRE 4 - ALPIN	GERARD & PEYSSON	134,12 €
240	2 202	DEBROUILLAGE AU CHENILLARD PISTES ET REMONTEES MECANIKES	SARL VIEUX MELCHIOR BROUYAGE	2 340,00 €
240	2 203	PIECES DAMEUSE : BANDES/ SERRURES/ FIXATIO / FILTRE	KASSBOHRER ESE	9 384,07 €
240	2 204	PIECES DAMEUSE : VASE D'EXPENSAION POLAR/COURROIE/FLEXIBLES	KASSBOHRER ESE	3 309,23 €
265	2 362	MAINTENANCE ELECTRIQUE DES BATIMENTS DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	ACRITEC	1 094,88 €
236	2 142	INSCRIPTION AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE / EPIC DOMAINE SKIABLEDE COEUR DE CHARTREUSE	GREFFE TRIBUNAL COMMERCE GRENOBLE POURADIER DUTEIL	41,50 €
247	2 253	CONTROLE DU GREFFIER SUITE RENSEIGNEMENTS MANQUANTS EPIC	GREFFE TRIBUNAL COMMERCE GRENOBLE POURADIER DUTEIL	0,00 €

256	2 297	MISSION RELATIONS PRESSE - ALPIN	LINKS COMMUNICATION	6 600,00 €
256	2 300	CREATION GRAPHIQUE POUR ANNONCE PRESSE A4 JOURNAL - DOMAINE SKIABLE COEUR DE CHARTREUSE	SARL PIMENT SAUVAGE	240,00 €
256	2 302	GRAVURE LASER LOGO SKI ALPIN COEUR DE CHARTRUSE / PANNEAU BOIS	S.A.R.L. ETS BOURSIER CEDRIC	131,40 €
197	1 867	PLATEAUX FROMAGE POUR REUNION DU 12/09/16 - SKI ALPIN	SICA DU GRANIER	21,27 €
246	2 251	REPAS TRAVAIL SKI - PREPARATION SAISON TRAVAUX SKI	SARL MAEJO	43,40 €
290	2 515	REPAS INVENTAIRE MATERIEL LOC DESERT/GRANIER - DIRECTION /AGENTS	S.A.R.L. LE MONTAGNARD	39,00 €
256	2 303	CREATION GRAPHIQUE D'UN FLYER COEUR DE CHARTREUSE / IMPRESSION 5000 FLYERS/ 3 ORIFLAMMES	SARL PIMENT SAUVAGE	5 204,40 €
240	2 202	DEBROUILLAGE AU CHENILLARD PISTES ET REMONTEES MECANIKES	SARL VIEUX MELCHIOR BROYAGE	420,00 €
244	2 227	Cotisation URSSAF novembre 2016	URSSAF DU RHONE	24,56 €
278	2 426	Cotisation URSSAF décembre 2016	URSSAF DU RHONE	38,18 €
27	60	Annulation du mandat n°2426 bordereau 278	URSSAF DU RHONE	0,00 €
244	2 228	Cotisation CDG MEDECINE PREVEN novembre 2016	CENTRE DE GESTION ISERE	26,04 €
244	2 228	Cotisation CDG MEDECINE PREVEN novembre 2016	CENTRE DE GESTION ISERE	49,13 €
278	2 427	Cotisation CDG MEDECINE PREVEN décembre 2016	CENTRE DE GESTION ISERE	76,38 €
278	2 427	Cotisation CDG MEDECINE PREVEN décembre 2016	CENTRE DE GESTION ISERE	40,48 €
244	2 227	Cotisation URSSAF novembre 2016	URSSAF DU RHONE	14,73 €
278	2 426	Cotisation URSSAF décembre 2016	URSSAF DU RHONE	22,91 €
27	60	Annulation du mandat n°2426 bordereau 278	URSSAF DU RHONE	0,00 €
239	2 190	Salaires novembre 2016	SALAIRES	1 866,66 €
239	2 192	Salaires novembre 2016	SALAIRES	2 089,35 €
244	2 227	Cotisation URSSAF novembre 2016	URSSAF DU RHONE	823,02 €
244	2 236	Cotisation IRCANTEC/OAAD87NM novembre 2016	IRCANTEC	133,62 €
268	2 380	SALAIRES décembre 2016	SALAIRES	4 102,71 €
277	2 420	SALAIRES décembre 2016	SALAIRES	343,06 €
277	2 422	SALAIRES décembre 2016	SALAIRES	900,51 €
277	2 423	SALAIRES décembre 2016	SALAIRES	922,97 €
278	2 426	Cotisation URSSAF décembre 2016	URSSAF DU RHONE	1 088,34 €
278	2 434	Cotisation IRCANTEC/OAAD87NM décembre 2016	IRCANTEC	279,52 €
27	60	Annulation du mandat n°2426 bordereau 278	URSSAF DU RHONE	0,00 €
244	2 227	Cotisation URSSAF novembre 2016	URSSAF DU RHONE	1 477,04 €
278	2 426	Cotisation URSSAF décembre 2016	URSSAF DU RHONE	2 143,86 €
27	60	Annulation du mandat n°2426 bordereau 278	URSSAF DU RHONE	0,00 €

244	2 236	Cotisation IRCANTEC/0AAD87NM novembre 2016	IRCANTEC	200,44 €
278	2 434	Cotisation IRCANTEC/0AAD87NM décembre 2016	IRCANTEC	458,92 €
244	2 227	Cotisation URSSAF novembre 2016	URSSAF DU RHONE	270,55 €
278	2 426	Cotisation URSSAF décembre 2016	URSSAF DU RHONE	488,79 €
27	60	Annulation du mandat n°2426 bordereau 278	URSSAF DU RHONE	0,00 €
				52 523,59 €

Article 3 : Engagements de l'EPIC

L'EPIC s'engage à rembourser à la CC Cœur de Chartreuse les sommes dues à la fin de l'exercice budgétaire 2017 au vue de la convention.

Fait à Entre Deux Guiers,

Le décembre 2017

Pour la CC Cœur de Chartreuse,
Denis SEJOURNE, Président

Pour l'EPIC,
Emmanuel HEYRMAN, Directeur



